

Signature des contrats Bourgs-Centres de Brassac, Lacaune et Vabre

Sommaire

| | |
|---|-----|
| Edito de Carole Delga | P 1 |
| Dispositif « Bourg-Centre » : le sur-mesure au service des petites villes et des bourgs | P 2 |
| Focus sur les contrats de Brassac, Lacaune et Vabre | P 4 |

La force de notre région vient de ses territoires !

« J'ai fait de l'action territoriale une priorité, parce que je suis convaincue que la force de notre région vient de ses territoires.

Une région forte, c'est d'abord une région forte de territoires connectés, aménagés, équipés, proposant des services publics accessibles et de proximité. Mais Il s'agit aussi d'avoir confiance dans les territoires, dans leur capacité d'adaptation et d'innovation face aux enjeux démographiques et environnementaux que nous connaissons tous.



Ce potentiel doit être accompagné par la Région, pour que chaque territoire, chaque bassin de vie, participe et bénéficie de la dynamique régionale, en matière de qualité de vie, d'attractivité ou de développement économique. C'est le sens de la République des Territoires que je défends !

Avec nos contrats territoriaux et Bourgs-Centres, nous faisons du sur-mesure pour les accompagner dans leur développement. Aussi, nous avons fait le choix de travailler collectivement, avec les Département, les collectivités et les acteurs locaux, pour définir une feuille de route stratégique, concertée et partagée. En combinant proximité et solidarité régionale, nous leur donnons toutes les chances de relever les défis de demain.

Lacaune, Brassac et Vabre sont des communes qui jouent un rôle stratégique à l'échelle du pôle d'équilibre territorial et rural Hautes Terres d'Oc. En matière de services publics, de commerces de proximité ou encore d'activité économique, elles contribuent à la vitalité du territoire. Je me félicite de cette démarche partenariale conclue avec ces municipalités qui, avec l'aide de la Région et du Département notamment, permettra une meilleure cohérence et une plus grande efficacité dans la conduite des politiques publiques sur le territoire. »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

© Photo : Philippe Grollier - Région Occitanie

Dispositif « Bourg-Centre » : le sur-mesure au service des petites villes et des bourgs

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a engagé une **politique territoriale ambitieuse basée sur une approche partagée et concertée des enjeux de développement propres à chaque territoire**. Ainsi, dans le cadre de ses nouvelles politiques contractuelles territoriales, les contrats « Bourgs-Centres » visent à définir une **feuille de route partagée avec les acteurs locaux pour le développement des petites villes, des bourgs ruraux ou péri-urbains**.

En cohérence avec les Contrats « Territoriaux », qui concernent agglomérations et territoires de projets, **ces contrats « Bourgs-Centres » s'adressent tout particulièrement aux Communes jouant un rôle de centralité sur leur territoire**.

Elles bénéficient ainsi d'un cadre de développement et de valorisation stratégique venant renforcer leur rôle de centralité sur leur territoire.

Ce **cadre pluriannuel de 4 ans** s'accompagne des financements nécessaires à l'aboutissement des projets identifiés portant notamment sur le cadre de vie, la valorisation du patrimoine, le développement économique et touristique, le logement ou encore les services publics de proximité.

Ces contrats « sur-mesure » ont vocation à **soutenir l'attractivité des petites villes, bourgs ruraux ou péri-urbains en agissant sur leur dynamisation ou leur revitalisation**, avec notamment pour objectif **d'anticiper et d'accompagner l'arrivée de nouvelles populations**. Au travers de ces contrats, la Région et ses partenaires mobilisent l'ingénierie et les ressources financières dont ces Communes ont besoin pour faire face à ces enjeux de développement.

Qu'est-ce qu'un Bourg-Centre ?

- Les Communes qualifiées de **Pôles de services intermédiaires** ou supérieurs par l'INSEE ;
- Les Communes « **Pôles de services de proximité** » de plus de 1 500 habitants, qui, par leur offre de services (équipements, commerces,...) remplissent également un **rôle de centralité pour leur bassin de vie** ;
- Les Communes « **Pôles de services de proximité** » de moins de 1 500 habitants anciennement chefs-lieux de canton.

Le potentiel du Contrat « Bourg-Centre »

A l'échelle de la région, sur **758 Communes éligibles** :

- **Plus de 450** ont déjà fait connaître leur intention de s'engager dans la démarche ;
- **169 contrats approuvés concernant 188 Communes** (1 contrat peut concerner plusieurs Communes dans un objectif de cohérence territoriale) ;
- **200 contrats** en cours d'élaboration.

Dans le Tarn, **18 contrats sont d'ores et déjà finalisés** pour 19 communes, une douzaine est en cours d'élaboration.



Bensizerara Sofiane - Région Occitanie

1 contrat, 4 grands principes

1/ La Région accompagne les Communes et les EPCI dans la définition du **projet de développement et de valorisation du bourg-centre**. Ce projet a pour but d'agir en faveur de la revitalisation des cœurs de villes, mais aussi vis-à-vis de leurs bassins de vie en développant et en fortifiant leurs fonctions de centralité.

2/ Ce projet de développement se matérialise par un **Contrat Cadre**, passé avec la Commune, l'EPCI et le territoire de projet, qui définit la feuille de route partenariale ainsi que les moyens techniques et financiers à mobiliser pour atteindre ces objectifs.

3/ Cette **politique partenariale** associe les Départements, les services de l'Etat ainsi que l'ensemble des acteurs qui agissent en faveur du développement de ces communes : l'EPFE Occitanie, les Chambres Consulaires, les CAUE, la Caisse des Dépôts et Consignations.

4/ Du fait de son caractère stratégique pour le développement des communes concernées, le contrat « Bourg-Centre » s'inscrit dans **le temps long**, nécessitant d'organiser et de mobiliser une ingénierie appropriée avec l'aide de la Région et des différents partenaires.

Focus sur les contrats de Brassac, Lacaune et Vabre

Brassac, Lacaune et Vabre se trouvent au cœur de la Région Occitanie, dans le **Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc** et comptent respectivement 1 363, 2 600 et 822 habitant.e.s.

Dans le cadre de la démarche Bourg-Centre, les 3 communes ont chacune élaboré une **feuille de route** approuvée par la Région en Commission permanente le 7 juin dernier. Elles se sont engagées dans une démarche volontariste afin d'aboutir sur des contrats ambitieux et de qualité.

➤ **Contrat Bourg-Centre de Brassac**

3 axes stratégiques pour le devenir du territoire

1/ Valorisation et qualification du cadre de vie, des espaces publics et de l'habitat

2/ Renforcer l'attractivité du cœur de village par une offre de services pour l'accueil de nouvelles populations et la population du bassin de vie

3/ Structurer l'offre touristique



Les signataires du contrat :

- Ville de Brassac
- Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux
- PETR Hautes Terres d'Oc
- PNR Haut-Languedoc
- CAUE du Tarn
- Département du Tarn
- Région Occitanie

© Mairie de Brassac

Les premiers projets identifiés dans le cadre du contrat « bourg-centre »

Axe 1

- Création d'un lotissement en proximité directe avec le cœur de village ;
- Réhabilitation de la rue des Barris ;
- Aménagement d'un cheminement doux pour favoriser les liens jusqu'au centre du village.

Axe 2

- Agrandissement de la Maison de santé pluri-professionnelle ;
- Réhabilitation de la Maison du Camboussel pour les associations sportives ;
- Amélioration des équipements sportifs du Stade de La Lande ;
- Création d'un Foyer logements autonomes.

Axe 3

- Amélioration de l'espace loisirs aquatique du Camboussel – à titre d'exemple, la Région soutient cette opération à hauteur de **14 300€** (soit 30% du montant total) ;

- Réaménagement infrastructures du camping La Lande ;
- Création d'une aire de vidange pour l'accueil des camping-cars.

➤ **Contrat Bourg-Centre de Lacaune**

2 axes stratégiques pour le devenir du territoire

1/ Créer des conditions d'accueil et de maintien pour la population

2/ Conforter l'offre de services et les équipements



Bensizerara Sofiane - Région Occitanie

Les signataires du contrat :

- Ville de Lacaune
- Communauté de communes Mont de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc
- PETR Hautes Terres d'Oc
- PNR Haut-Languedoc
- CAUE du Tarn
- Département du Tarn
- Région Occitanie

Les premiers projets identifiés dans le cadre du contrat « bourg-centre »

Axe 1

- Requalification de la place de la Balme ;
- Requalification de la place Général de Gaulle et création d'un parking souterrain ;
- Création de nouvelles liaisons entre quartiers ;
- Prolonger l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et engager un programme de rénovation de façades.

Axe 2

- Construction d'une salle d'activités sociales intergénérationnelle – à titre d'exemple, la Région a voté, en juin dernier, une aide de **285 000€** pour cette opération (soit 15% du montant total) ;
- Construction d'un pôle culturel avec salle de spectacle, médiathèque et relocation de l'Office de Tourisme.

➤ **Contrat Bourg-Centre de Vabre**

3 axes stratégiques pour le devenir du territoire

1/ Renforcer l'attractivité et le rôle de centralité du bourg par la requalification des espaces publics

2/ Favoriser l'accueil et le maintien des populations par une offre de services et d'équipements adaptée

3/ Valorisation du patrimoine par des aménagements à vocation touristique



Les signataires du contrat :

- Ville de Vabre
- Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux
- PETR Hautes Terres d'Oc
- PNR Haut-Languedoc
- CAUE du Tarn
- Département du Tarn
- Région Occitanie

© Laurent Frezouls

Les premiers projets identifiés dans le cadre du contrat « bourg-centre »

Axe 1

- Projet global d'aménagement des espaces publics autour de la salle polyvalente (aménagement paysagers, liaison douce, mobilier urbain, etc.)

Axe 2

- Aménagement d'une Maison de services au public – à titre d'exemple, la Région a mobilisé **45 200€** (soit 15% du montant total) pour accompagner l'opération ;
- Aménagement des quais du château et de l'entrée du cœur du village ;
- Agrandissement et modernisation des « Foyer logement » communaux ;
- Aménagement de l'ancienne trésorerie en Maison de la Presse ;
- Création d'une station-service 24/24 ;
- Travailler avec liO (le service public Occitanie transport) pour diversifier les lignes et horaires de bus traversant ;
- Inciter au covoiturage par l'aménagement d'aire de covoiturage et la participation au travail du PETR ;
- Travailler sur un transport à la demande modernisé et adapté aux nouveaux modes de consommation.

Axe 3

- Aménagement d'un gîte de groupe dans un bâtiment communal ;
- Aménagement d'une liaison douce à vocation sportive et ludique le long du Gijou ;
- Aménagement d'une passerelle reliant la piscine aux quais du Château ;
- Création d'un camping de 10 chalets et quinze emplacements à proximité immédiate du village en bordure de la route de Brassac.

CONTACT PRESSE

Nina Wöhrel : nina.wohrel@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 // 07 72 24 84 17
service.presse@laregion.fr